

VOTRE FACTURE D'EAU EN DÉTAIL



L'eau est une ressource naturelle gratuite, encore faut-il l'amener à votre robinet et en garantir la potabilité 7J/7 et 24h/24. Il faut aussi collecter les eaux usées et les traiter avant de les rejeter au milieu naturel.

Votre facture d'eau se décompose de la manière suivante pour toutes les communes de l'Eurométropole:



DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE
ABONNEMENT - CONSOMMATION D'EAU



COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES
TRANSPORT - ÉPURATION



ORGANISMES PUBLICS (PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)
LUTTE CONTRE LA POLLUTION - MODERNISATION DES RÉSEAUX

POUR UNE FAMILLE DE
4 PERSONNES
=
**moins de
1€ / jour***

*compteur 15mm (120m³) par an - *TTC avec abonnement

Comment est calculé le prix de l'eau :

La distribution de l'eau potable n'est qu'une des composantes du prix de l'eau. La collecte des eaux usées, l'assainissement, la préservation de la ressource et des milieux représentent des coûts facturés par les différents prestataires ou organismes.

Ils sont clairement détaillés sur votre facture d'eau :

| Composantes de la facture d'eau (en euros) | Tarif fixé par | Tarifs au 01/07/2024 (en euros TTC) |
|---|-----------------------|--|
| 01 DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE | | |
| Eurométropole m ³ eau | Conseil métropolitain | 1,0000 |
| Abonnement annuel cptr 15 & 20 mm | Conseil métropolitain | 20,00 |
| TVA sur abonnement 5,5% | | 1,10 |
| 02 COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES | | |
| Eurométropole collecte | Conseil métropolitain | 0,4304 |
| Eurométropole épuration | Conseil métropolitain | 0,1520 |
| Fermier station d'épuration | Traité d'affermage | 0,5139 |
| TVA sur consommations ⁽¹⁾ | | 0,1256 |
| 03 ORGANISMES PUBLICS | | |
| AERM ⁽²⁾ pollution | Agence de l'Eau | 0,3500 |
| AERM ⁽²⁾ collecte | Agence de l'Eau | 0,2330 |
| Prix unitaire TTC m ³ (hors Abt) | | 2,80 |
| Prix moyen du m³(3) | | 2,98 |

⁽¹⁾ Taux de TVA applicables : Eau et pollution 5,5% / Collecte et épuration 0% / Fermier épuration 10%

⁽²⁾ Agence de l'Eau Rhin-Meuse

⁽³⁾ TTC avec abonnement (120 m³)

Les différents postes de facturation

> La distribution de l'eau :

Coût correspondant aux opérations nécessaires pour prélever et acheminer l'eau jusqu'au consommateur.

> La collecte et le traitement des eaux usées :

Coût correspondant aux opérations de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées.

> La part fermier station épuration : SOVEES

Plusieurs acteurs peuvent intervenir dans les étapes de fourniture d'eau et de traitement des eaux usées. Depuis le 1^{er} octobre 2023, la gestion de la station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau a été attribuée par délégation de service public à la Société de valorisation des effluents de l'Eurométropole de Strasbourg - SOVEES (filiale VEOLIA Eau).

> Les organismes publics :

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse utilise les sommes versées pour préserver la ressource et lutter contre la pollution. Elle subventionne des équipements et des actions dans ce sens, tels que la construction d'une station d'épuration, des travaux de protection des captages ou de pose de réseau d'assainissement, l'étude de la qualité des cours d'eau ou encore des opérations de protection du milieu naturel.